

Mariage

Lehl. Emile - Victor

Fages

Octavie - Hortense

Alexandrine - Berthe

Garçon & fille

L'an Mil huit Cent quatre vingt trois et le vingt sept septembre à dix heures du matin. Par devant Nous Grand Léon, premier adjoint, faisant par délégation les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, Ont Comparu: Le Citoyen Lehl Emile Victor, négociant, né à Maramet, le quatre Novembre Mil huit Cent soixante huit, y demeurant, fils mineur quant au mariage de feu le Citoyen Lehl Alphonse, et de feu Orliac Casirha son épouse, procédant de son libre arbitre, d'une part,

Et Fages Octavie Hortense Alexandrine Berthe, sans profession, née à Carcaassonne, cède, le premier février Mil huit Cent soixante neuf, demeurant à Montrejean, fille majeure de feu le Citoyen Fages Edmond Pierre, et de Pési Anastasie Anne, son épouse, demeurant à Montrejean, procédant et consentant d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites sans opposition en cette mairie et celle de Maramet les dimanches dix et dix sept courant, faisant droit aux réquisitions des parties, nous leur avons donné lecture du Chapitre VI du Code Civil sur les droits et devoirs respectifs des époux ainsi que de leurs actes de naissance qui ont été dûment paraphés, après avoir interpellé les futurs époux lesquels nous ont déclaré qu'il existe un contrat passé devant M<sup>r</sup> Fauré Louis, notaire à Montrejean à la date du vingt cinq courant, nous leur avons demandé s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que le Citoyen Lehl Emile Victor et Fages Octavie Hortense Alexandrine Berthe, sont unis par le mariage

En présence des Citoyens: Orliac Felix âgé de cinquante cinq ans, rentier, Canté Paul, âgé de vingt neuf ans, négociant, domiciliés à Maramet, Pilot Georges, âgé de trente quatre ans, Capitaine au 126<sup>e</sup> régiment d'infanterie demeurant à Boulouze et Fages Jean Pierre, âgé de quatre vingt trois ans, Roulier demeurant à Montrejean, grand père de la future, lesquels ainsi que les époux et la mère de l'épouse ont signé avec nous le présent acte après lecture.

Paul Canté Orliac Felix  
Fages Octavie Hortense Alexandrine Berthe  
Fages Edmond Pierre  
Pési Anastasie Anne  
Pilot Georges  
Roulier  
Lehl Emile Victor  
Fages Octavie Hortense Alexandrine Berthe

décès

Cranste

Catherine

Veuve

L'an Mil huit Cent quatre vingt trois et le vingt neuf septembre à neuf heures du matin. Par devant Nous Barat Jean, Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, Ont Comparu: les Citoyens Barouose Francois, âgé de quarante sept ans, Charpentier et Grande Louis, âgé de quarante sept ans, Couturier, domiciliés à Montrejean et veuves de la défunte et dessous désignée lesquels nous ont déclaré que Cranste Catherine, âgée de soixante deux ans, ménagère, née à Créchets, Haute-Garonne demeurant à Montrejean, veuve de Dubourg Bertrand, fille de feu Cranste et d-Sécail (sans autres renseignements)

Est décidé le jour d'hier à sept heures du soir, dans sa maison sise rue du Commandant. Ayant nous été assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Barouose Francois  
Grande Louis  
Barat

décès

Parache

Catherine

Mariée

L'an Mil huit Cent quatre vingt trois et le premier octobre à neuf heures du matin Par devant Nous Barat Jean, Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, ont Comparu: les Citoyens Sarramon Pierre, âgé de trente cinq ans, journalier et Rey Joseph, âgé de vingt de trente huit ans, journalier, domiciliés à Montrejean et veuves de la défunte et dessous désignée lesquels nous ont déclaré que Parache Thomaos, âgée de quarante cinq ans, ménagère, née à Obis, Esparque, demeurant à Montrejean, épouse de Soubira Jacques, fille de feu Parache Francois et de Perna Jacqueline.

Est décidé le jour d'hier à quatre heures du soir dans la maison Pousson rue du Commandant. Ayant nous été assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Sarramon Rey  
Barat